

Introduction

Les représentants des cinquante pays réunis à la Conférence de San Francisco à la fin de la Seconde Guerre mondiale avaient voulu, avant tout, créer une organisation principalement vouée au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Mais l'accession aux Nations Unies d'anciennes colonies devenues indépendantes devait les amener à se pencher sur un autre problème : celui de la libération des peuples et des territoires qui n'étaient pas encore autonomes; et au fur et à mesure que la liste des nouveaux États membres s'allongeait, les pressions s'accroissaient en faveur de changements politiques, tandis que l'on faisait ressortir un autre aspect du rôle des Nations Unies, celui de favoriser le développement économique. Actuellement, les pays en voie de développement – qu'ils aient acquis leur indépendance de longue date ou depuis peu – sont en nette majorité au sein de l'Organisation et comptent de plus en plus sur celle-ci pour provoquer certains changements fondamentaux dans les rapports économiques internationaux. Les principes et les buts exprimés dans la Charte valent toujours, mais l'Organisation a dû adopter des orientations et des priorités nouvelles pour répondre aux besoins et aux aspirations de ses nombreux membres. Face à une situation internationale dont l'évolution ne manquera sans doute pas de se poursuivre, l'Organisation des Nations Unies devra faire preuve de dynamisme; c'est à cette condition qu'elle pourra continuer de jouer un rôle constructif sur le plan international : l'immobilisme serait son arrêt de mort.